



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Mission Locale de l'Arrondissement de Brive



L'année 2020 en chiffres - Les principaux indicateurs témoignent d'une activité soutenue

Premiers accueils

En 2020, nous avons accueilli **937** nouveaux jeunes soit une diminution de 6,5 % par rapport à 2019. La baisse a été largement amortie grâce à une forte affluence de jeunes à la sortie du confinement. **421 jeunes sont de niveau V et infra soit 45 %**. 49 % des premiers accueils sont de sexe féminin soit 455 femmes. Sur les **OPV**, le chiffre est quasi stable par rapport à 2020 soit 88 jeunes.

Jeunes accompagnés

Nous avons connu une **forte augmentation** des jeunes accompagnés en 2020. Elle s'élève à **+ 5,90 % soit 2586 jeunes**. La crise sanitaire a eu un impact considérable car elle a provoqué un fort besoin chez les jeunes de garder un contact avec la structure. Cette dernière a su répondre aux nombreuses sollicitations notamment en direction des jeunes résidant en ZRR et en OPV. (+7,50 %)

Entretiens individuels

L'explosion des entretiens individuels en 2020 (+17,50 %) soit 10.564 entretiens s'explique doublement : d'une part car l'ensemble de l'équipe a su s'organiser dès le premier jour en relançant nos usagers tout en proposant immédiatement des solutions d'accompagnement innovantes, d'autre part parce-que les jeunes ont su facilement s'adapter à cette nouvelle situation.

Mises en relation «emploi»

La baisse, comme on pouvait s'y attendre est conséquente : **- 20,80 %**. Heureusement, elle ne se traduit pas dans les faits par une diminution aussi nette des entrées en emploi. Même si le secteur de l'hôtellerie Restauration est le grand perdant de cette année 2020, certaines entreprises ont fait appel à nos services, notamment le transport et la grande distribution.

Entrées en emploi

La baisse de cet indicateur est minime par rapport à nos prédictions. Elle ne s'élève qu'à 3,30 % soit **1456 jeunes ayant trouvé une solution «emploi»** avec la Mission Locale. C'est l'alternance qui a impacté positivement les chiffres, grâce notamment à notre engagement sur ce secteur.

Entrées en alternance

232 jeunes sont entrés en alternance en 2020 contre 175 en 2019 soit une hausse de 32,60 %. Le travail au quotidien du Pôle Alternance de la Mission Locale conjugué aux mesures de soutien du gouvernement nous ont permis d'afficher des chiffres très encourageants.

Entrées en formation

Les **entrées en formation en progression de 10,50 %** ont bénéficié en partie du déficit des offres d'emploi lors du premier trimestre, ce qui incité les jeunes à se former et notamment à se qualifier. Ainsi, on observe une **hausse de 10,30 %** des entrées en formation qualifiante.

02 La situation de l'emploi en 2020

Le redressement amorcé sur le second semestre absorbe en partie le début d'année

La relation entreprise à la Mission Locale de Brive

La relation entreprise fait partie intégrante de notre activité. En 2020, la **Mission Locale a réalisé 1775 mises en relation sur offres**. Ce chiffre nous place au **quatrième rang au niveau régional**. Cependant la baisse est importante par rapport à l'année précédente même si l'équipe des conseillers a fait preuve d'un dynamisme remarquable en multipliant les contacts avec les entreprises. Ces derniers ont été effectués sur l'ensemble du territoire et nous ont permis de fidéliser les entreprises, d'**anticiper sur les offres** en explorant le marché caché.

1.456 jeunes ont trouvé une solution Emploi avec la Mission Locale

La baisse des entrées en emploi est minime par rapport à l'année précédente (et compte-tenu du contexte sanitaire) - 3,26 %. Celle-ci a été largement amortie par le regain d'activité lors du deuxième semestre. **L'emploi est fortement reparti à la hausse dès le mois de Juin**, porté par la restauration et la grande distribution. 44 % des entrées en emploi se sont faites en CCD et 38 % en Intérim. 15 % des jeunes ont bénéficié d'un CDI.

La P.M.S.M.P, un outil d'évaluation au service des conseillers et des entreprises

EN 2020, **572 PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ont été prescrites contre 759 en 2019**. Ce dispositif très encadré permet au conseiller d'évaluer les aptitudes du jeune et son comportement, en étroite relation avec les chefs d'entreprise. De plus, elles permettent de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement.

Nombre de contrats de travail par secteur d'activité



#alternactif 03 La situation de l'alternance en 2020

Des entrées en alternance en forte hausse et des partenariats aboutis

1 Le Pôle Alternance

Une équipe composée de quatre conseillers est spécialement dédiée à l'alternance. Elle a pour objectif de travailler le projet des jeunes positionnés sur ce dispositif et les orienter vers les entreprises du bassin d'emploi. A partir de 2020, avec le **déploiement du dispositif des «prépa-apprentissage»**, elle développe ses compétences sur le champ de la formation et prépare les jeunes à décider de leur orientation et à mieux connaître les exigences du monde du travail. De plus, elle a en charge l'ensemble de l'organisation du forum annuel **#alternactif** qui n'a malheureusement pu se tenir en raison de la crise sanitaire. Elle a cependant continué et renforcé son travail de veille et de collecte d'offres d'emploi auprès des entreprises locales.

3 Les «Prépa apprentissage»

S'intégrer durablement au monde professionnel demande de montrer des compétences indispensables de savoir-être. Par exemple la ponctualité, le travail en équipe ou encore l'ouverture aux autres. La prépa apprentissage doit répondre à ces besoins. Ce dispositif s'adresse principalement aux jeunes de 16 à 25 ans, en décrochage scolaire ou sans diplôme ni formation. **En 2020, la Mission Locale a apporté son expertise de la formation à destination de 63 jeunes en prépa apprentissage à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze**. Les résultats sont convaincants puisque 31 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage, 8 sont entrés en emploi et 5 ont intégré une formation. Au total, **69 % des jeunes ont trouvé une issue positive à la fin de la session**.

2 #alternactif 2020

L'annulation du forum nous a contraint à proposer une formule différente qui pouvait toutefois satisfaire les jeunes en demande d'alternance. C'est ainsi que le **9 Juillet 2020**, nous avons organisé dans nos locaux un forum qui a réuni 14 partenaires de la formation et 95 jeunes en demande d'alternance. Les offres à pourvoir allaient du CAP au BAC+5, 101 positionnements ont été réalisés. Certains jeunes ont pu rencontrer plusieurs organismes afin d'optimiser leur chance de décrocher un contrat ou de se laisser séduire par un secteur méconnu. **26 contrats d'apprentissage ont été signés à l'issue de cette manifestation**.

4 2020 en chiffres

En 2020, la Mission Locale de l'Arrondissement de Brive affiche **une progression des entrées en alternance de 32,60 %**. C'est ainsi que 232 jeunes ont bénéficié d'un contrat en alternance contre 175 en 2019. Cette hausse s'explique par le travail de prospection du pôle conjugué aux besoins exprimés de entreprises et aux aides financières gouvernementales visant à embaucher des apprentis. Notons que la **moitié des jeunes** ayant bénéficié d'un contrat en alternance ont intégré le **secteur du commerce/grande distribution, soit 93 jeunes**.



04 La situation de la formation en 2020

Un besoin d'apprendre un métier renforcé par les difficultés liées à la crise sanitaire

1 391 jeunes sont entrés en formation en 2020 contre 354 en 2019 pour 471 entrées en formation. L'augmentation est de 10,50 %. 118 jeunes ont suivi un cursus de formation qualifiante. 161 jeunes soit 66 % d'entre eux ont travaillé à l'élaboration de leur projet professionnel.

2 118 jeunes soit 26 % ont obtenu un titre professionnel qui atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

3 Une partie importante des formations est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine (51,21 %). Par ailleurs, nous sommes attentifs aux situations relatives au décrochage scolaire. C'est ainsi qu'en 2020, 63 jeunes sont retournés en formation initiale au sein de leur établissement.

4 Quatre types de formation sont prescrites par l'équipe des conseillers : adaptation, mobilisation, préparation à la qualification et qualification. Les formations pré-qualifiantes sont une introduction, une découverte d'un métier ou d'un secteur professionnel. Les formations qualifiantes sont des formations préparant à une qualification reconnue, que ce soit par le biais de la préparation à un diplôme ou encore à un titre professionnel.

3370 C'est le nombre de propositions «formation» effectuées par l'équipe des conseillers.

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

PACEA - PPAE

05

GARANTIE JEUNES

LE PACEA

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (**PACEA**) est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales. Il s'inscrit dans la démarche du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP). Dans ce nouveau cadre, le jeune pourra être accompagné dans la définition de son projet professionnel mais aussi dans toutes ses composantes sociales : il recevra de l'aide pour surmonter les difficultés qui l'empêchent de se concentrer sur son projet professionnel.

633

jeunes ont intégré un PACEA en 2020, soit une augmentation de 6% par rapport à 2019.

58,5%

C'est le taux de jeunes sortis du PACEA pour emploi ou formation

LE PPAE

En 2020, **Pôle Emploi**, dans le cadre du PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) a délégué l'accompagnement de **309 jeunes** à la Mission Locale.

Ces derniers ont ainsi bénéficié de l'offre de service de la structure, notamment sur le champ de l'accompagnement social. Ils ont ainsi disposé d'aides à la mobilité, au logement et à la santé qui font partie intégrante de nos outils.

43 % des jeunes accompagnés dans le cadre du PPAE sont en situation professionnelle à la suite de cet accompagnement renforcé.

LA GARANTIE JEUNES

La «Garantie jeunes», mise en place le 1er Juin 2015 à la Mission Locale de Brive, est un dispositif d'État ouvert aux jeunes de 16 à moins de 26 ans vivant dans des conditions de ressources précaires, ayant arrêté leur parcours scolaire, sans emploi ni formation. L'État ouvre, pour ces jeunes en difficulté, le droit à un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) dont la «**Garantie Jeunes**» est une composante.



La montée en charge de la GJ se traduit par une augmentation régulière du nombre d'entrées dans la dispositif. **La Mission Locale de Brive se place au 6ème rang régional au niveau du nombre d'entrées ce qui démontre le dynamisme de la structure**

Après une période en collectif de 4 semaines destinée à renforcer leurs aptitudes, l'objectif est clairement centré sur l'emploi. Le dispositif des PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) est largement utilisé. Il s'avère un moyen efficace de valider ses aptitudes à intégrer un emploi et à démontrer sa motivation. Notons qu'en 2020, **205 jeunes ont bénéficié de 373 PMSMP contre 637 en 2019**. Entre les mois de Mars et Juin, nous avons été dans l'impossibilité de prescrire des PMSMP : l'impact est considérable sur nos indicateurs 2020.



SOCIAL [santé - logement - mobilité]

06

Des propositions en progression de près de 60 % en 2020 en raison de la crise sanitaire

Sur le champ de l'accompagnement social, **la structure s'appuie sur un réseau de partenaires locaux** avec lesquels elle entretient des relations privilégiées : services de santé, de logement et d'action sociale, collectivités, associations, etc. Lors des entretiens avec son conseiller, le jeune exprime ses problématiques, et après évaluation de ses besoins, il lui sera proposé un accompagnement social personnalisé qui déterminera les moyens à mobiliser et les dispositifs à mettre en œuvre pour réaliser ses démarches.

90
jeunes



Les problématiques liées à la santé des jeunes font partie intégrante de l'accompagnement social. L'équipe des conseillers est particulièrement attentive à la santé des jeunes. De plus, la situation sanitaire a fait émerger des difficultés liées à la solitude engendrée par le confinement. Un médecin et deux infirmières assurent 2 fois par mois une permanence au sein de nos locaux et reçoivent des jeunes sur prescription de leur conseiller. 90 jeunes ont bénéficié d'un appui en 2020 sur le champ de la Santé.

Seulement 24 % des jeunes accompagnés par la Mission Locale vivent dans un logement autonome et 23 % vivent dans une situation précaire (amis, foyer ou sans domicile fixe). En 2018, l'équipe des conseillers a été sollicitée par 419 jeunes pour des aides au logement et 823 propositions ont été réalisées sur cet axe. Ce chiffre est en nette augmentation depuis 5 ans.



419
jeunes

544
jeunes



La Région «Nouvelle Aquitaine» et le Conseil Départemental de la Corrèze via le dispositif «Fonds d'Aide aux jeunes» participent au financement d'aides sur le champ de la mobilité. 74 jeunes ont bénéficié d'un appui de la Région pour financer un permis de conduire. Le Département déploie des moyens importants pour subvenir aux problématiques de mobilité grâce au FAJ. En 2020, les conseillers de la structure ont réalisé 675 propositions sur l'axe de la mobilité qui ont concerné 544 jeunes.

LES ACTIONS SPECIFIQUES

07

1 [IN SYSTEME]

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), notre association régionale a répondu à un appel à projet relatif au repérage des publics dits «invisibles». Cette action «**In Système**» a démarré en toute fin 2019 et se déploiera jusqu'en 2021. **L'objectif sera de rattraper 75 jeunes** qui ont disparu «des radars» du Service Public de l'Emploi et de les ramener vers les Missions Locales pour réamorcer un accompagnement. Dans ce cadre, **la Mission Locale a initié une action innovante**. Un coach sportif et un conseiller accompagnent les jeunes éligibles à cette action en leur apportant dynamisme et confiance en soi qui demeurent les meilleurs vecteurs vers un emploi durable.

2 Corrèze Boost jeunes

Boost Emploi Jeunes est un dispositif d'accompagnement renforcé initié en 2017 par le Conseil Départemental de la Corrèze. L'action a été construite pour des jeunes non intégrés dans des dispositifs d'accompagnement traditionnels ou spécifiques ayant un « projet validé » et qui ont pour objectif : l'EMPLOI ou la FORMATION.

En 2020, 120 jeunes ont intégré le dispositif « Boost » et 102 d'entre eux (85 %) ont bénéficié d'une sortie positive pour emploi ou formation. Ce résultat s'explique par un accompagnement très renforcé : chaque jeune participant a bénéficié de 10 contacts et entretiens en moyenne avec son conseiller durant les 4 mois de la durée du parcours.

Le dispositif arrive au terme de sa quatrième année et plusieurs constats se vérifient au quotidien (vulnérabilité des jeunes, manque de contacts, lacunes comportementales, difficultés liées aux techniques de recherche d'emploi). De plus, certains jeunes sont difficilement mobilisables ou capables de tenir un engagement sur 4 mois.

C'est la raison pour laquelle le coaching est indispensable car il permet d'assimiler les règles qui leur permettront de convaincre leurs futurs employeurs du bien-fondé de leur candidature.

3 Politique de la Ville

En 2020, la structure a accueilli **88 nouveaux jeunes** des quartiers ce qui représente 9,40 % des premiers accueils. Notons néanmoins que le ratio de jeunes issus des quartiers et accompagnés par la Mission Locale est plus élevé et atteint 10,36 %, soit 268 jeunes.

Deux actions financées par le CGET et l'Agglo de Brive sont notamment venues en appui de l'accompagnement «Droit Commun» : «Permis de bouger» sur l'axe de la mobilité et «Fédérer, Sécuriser, Employer» sur celui de l'emploi et de l'alternance. **Dans ce cadre, la Mission Locale porte le projet d'un observatoire des QPV destiné à l'ensemble de nos partenaires institutionnels.**

4 L'obligation de formation

L'obligation de formation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. Il s'agit de proposer des solutions de retour en scolarité, d'accès à la qualification et à l'emploi. Les missions locales sont chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation, en lien étroit avec les autres acteurs : établissements scolaires, centres d'informations et d'orientation, Pôle emploi, structures de rattachement scolaire, organismes de formation.

5 Le Service Civique

En 2020, nous avons réalisé **43 contrats d'engagement** services civiques dont 7 intermédiations réalisées par la Mission Locale au sein de structures d'accueil différentes la plupart du temps en lien avec leur projet professionnel (domaine médicosocial, aide à la personne, animation, administration). De plus, la structure est agréée pour réaliser la formation civique et citoyenne obligatoire pour tous les jeunes en Service Civique. **Plusieurs sessions de formation ont été réalisées en 2020.**

AUJOURD'HUI 08 ET DEMAIN

La gestion financière

Ces dernières années, le suivi de la gestion financière de la Mission Locale a pris une importance capitale au niveau du pilotage de la structure. Les exigences de l'Etat nous imposent rigueur et précision et cet aspect impacte notre gestion RH et notre stratégie au sens large.

Avec un **total de 1 817 697 €**, la Mission Locale affiche une remarquable stabilité au niveau de ses comptes annuels. Le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 est de **9 396 €**.

La reprise de provision finalise le résultat à + 20 256 €. **C'est la treizième année consécutive que la structure termine l'année en positif.**

L'équipe de la Mission Locale

26 salariés composent l'équipe de la Mission Locale. La répartition se fait comme suit : 14 conseiller(e)s en insertion professionnelle, 1 chargée de mission « emploi », 7 personnes chargées des tâches administratives et de l'accueil physique et téléphonique, 1 personne en charge de la comptabilité et de la paye, 1 responsable des ressources humaines et 2 personnes à la Direction de la structure.

Le 3 Octobre 2020, à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Mission Locale, **Angélique BRASSEUR a été nommée au poste de Directrice** de la structure. Elle remplace Gilles LESPINASSE qui occupait cette fonction depuis le 1er Octobre 2009.

Une **nouvelle direction** autour d'Angélique BRASSEUR s'est vue confier la conduite de la Mission Locale. Attouma DARGAA est maintenant en charge du pôle finances/ ressources humaines. Gilles LESPINASSE assure la codirection de la Mission Locale jusqu'à son départ à la retraite fin 2021. **Cette nouvelle organisation nous permet d'ores et déjà de nous consolider au niveau des décisions stratégiques qui engageront la structure pour les années à venir.**

Les perspectives 2021

Le plan « **1 jeune, 1 solution** », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

C'est ainsi que la Mission Locale se mobilise autour des 3 axes : tout d'abord, faciliter l'entrée dans la vie professionnelle grâce notamment à des aides exceptionnelles fléchées sur le recrutement d'alternants, mais aussi orienter et former des jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir via la mise en place de nouvelles formations qualifiantes grâce au Plan d'Investissement dans les Compétences. Dernier axe : accompagner plus particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi en proposant des parcours d'insertion sur mesure en ayant recours aux dispositifs d'insertion durable dans l'emploi (PEC, CIE...). **D'autre part, il est aussi prévu une montée en charge conséquente des entrées en Garantie Jeunes.**

Partenariats

Le développement des actions de collaboration entre la Mission Locale, l'ensemble des partenaires institutionnels, les élus et les entreprises du bassin d'emploi constitue une nécessité pour réussir à mener à bien notre **mission d'insertion sociale et professionnelle** des jeunes. Grâce à la «Garantie Jeunes», de nombreux partenariats solides et efficaces se sont noués avec les principaux acteurs locaux du développement économique et social (**santé, logement et mobilité**).

Nos valeurs

La Mission Locale est ouverte à l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Résidant sur l'Arrondissement de Brive et sortis du système scolaire. Nous souhaitons porter activement les **valeurs associatives** inhérentes à notre activité et nous nous attachons particulièrement à offrir la même offre de service à tous les jeunes que nous accompagnons en tenant compte des disparités territoriales. **De plus, les 30 permanences rurales et les quartiers prioritaires «Politique de la Ville» nous permettent de mettre en place des actions liées à nos observations du territoire.**